



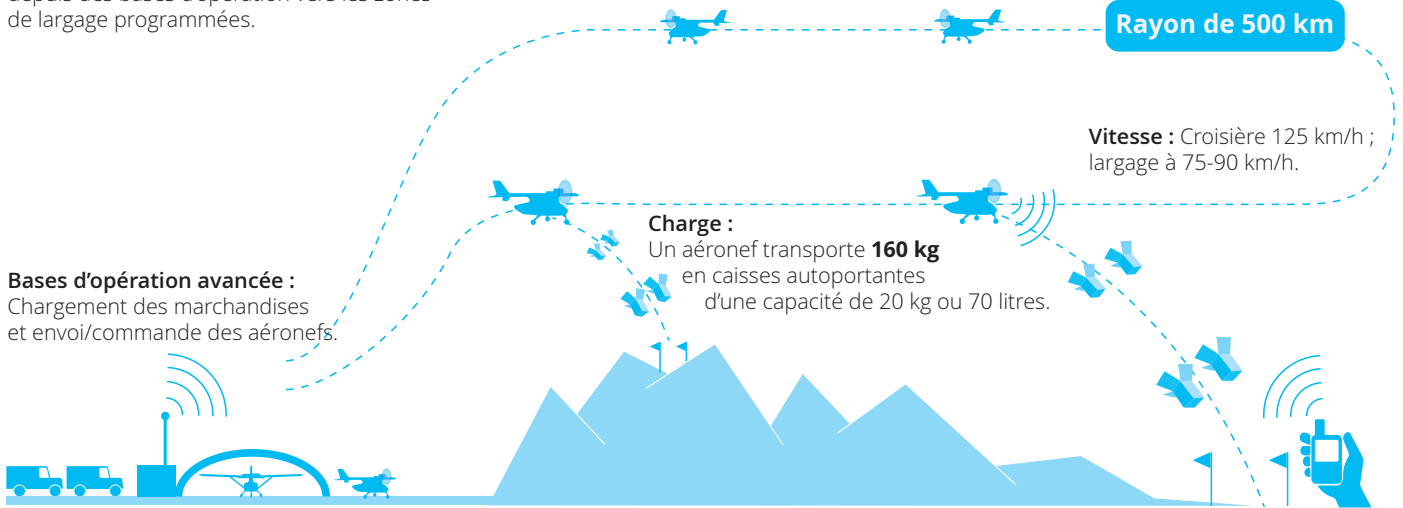
REACHING PEOPLE ANYWHERE

## SYSTÈME DE LIVRAISON PAR AÉRONEF TÉLÉPILOTÉ

### Navigation par points de cheminement :

Navigation par points de cheminement automatisée depuis des bases d'opération vers les zones de largage programmées.

**Altitudes :** Maximale 10,000 pds ; altitude de croisière type 1,500 pds au-dessus du sol ; altitude de largage type 300 pds.



**Communication :** Radiocommande directe pour le décollage et l'atterrissage ; en vol, les aéronefs sont pilotés hors vue par des combinaisons d'antennes radio/satcom, en fonction du terrain et de la portée requise.

**Zones de largage :** Les largage sont autorisés par les commandants sur place. Les caisses peuvent être larguées individuellement.